



FLASH INFO MARS 2017

Le 7 mars 2017, la Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière s'est mobilisée par la participation de ses militants à la manifestation nationale à PARIS du 7 mars 2017 à l'appel des Fédérations FO, CGT et SUD du Secteur de la Santé et de l'Action Sociale pour la défense des services publics et de santé pour exiger l'abrogation des lois Santé, HPST (Bachelot), santé (Touraine) et les lois de réforme territoriale.

Nous exigeons l'arrêt des suppressions de postes et des lits d'hôpitaux, le renforcement des moyens pour des Services Publics et de Soins de qualité.

APPEL A LA MOBILISATION DES RETRAITÉS LE 30 MARS 2017

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière s'associe à l'appel des 9 organisations syndicales de retraités et demande à ses militants de participer massivement à la journée Nationale d'action du 30 mars 2017 pour la défense des retraites, du pouvoir d'achat et des conditions de vie des retraités. Les salariés et les retraités subissent l'austérité depuis des années et le pouvoir d'achat des retraités régresse.

Aujourd'hui, restons mobilisés contre les projets des uns sur les retraites visant à porter l'âge de départ à la retraite à 65 ans et des autres à mettre en place un système de retraite universel (comptes notionnels) tirant un trait sur le système par répartition.

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière rappelle ses positions : attachement au système de retraite par répartition, refus de tous systèmes de retraite par capitalisation ou comptes notionnels, prise en charge de la dépendance par la sécurité sociale, amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de vie des retraités.

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière exige :

- La fin du gel des retraites, la revalorisation du pouvoir d'achat des retraités au 1er janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu (+20 %) par les retraités.
- L'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités (1/2 part fiscale aux veuves et la fiscalisation de la majoration familiale).
- L'arrêt des déremboursements des médicaments, franchises, dépassements d'honoraires de plus en plus nombreux, etc. qui pèsent sur le pouvoir d'achat des retraités.
- Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion avec la suppression des conditions de ressources.

Mobilisons-nous le 30 mars 2017 pour la défense des droits, du pouvoir d'achat, des conditions de vie et de la dignité des retraités.

Rapprochez-vous de vos SDAS et de vos Unions Départementales de Retraités FO pour participer massivement à la journée de manifestation du 30 mars 2017.

Secrétaire de la SFR

Le 14/03/2017